

**Rapport du Département
d'Etat américain sur le
trafic des personnes
en Mauritanie
2004 - 2005**

**“Le gouvernement
a fait des progrès
notables...”**

"La Mauritanie est une source et une destination pour le trafic des enfants destinés au travail forcé. Quelques familles rurales mauritaniennes d'ethnie pular, wolof et des tribus proches envoient leurs fils pour travailler, étudier et vivre avec un marabout (maître religieux). Elles agissent ainsi avec la connaissance totale que leurs fils passeront une bonne partie de leur temps en mendiant. Les talibés, tels que ces enfants sont connus localement, mendent dans les rues, parfois pendant 12 heures ou plus par jour, pour gagner de l'argent pour leur enseignant. Les marabouts différents énormément, certains marabouts fournissent une instruction coranique étendue à leurs frais, tandis que d'autres ne font à peine que faire fonctionner des réseaux d'enfants mendiants. Il est rapporté que les filles subissent le trafic à partir des zones rurales ou du Mali voisin pour la servitude domestique forcée dans les maisons des riches citadins. Des pratiques liées à l'esclavage, typiquement découlant de relations ancestrales maître-esclave, continuent dans les parties isolées du pays où une économie de troc domine. Ces pratiques deviennent moins fréquentes. Le Gouvernement de la Mauritanie ne se conforme pas totalement aux normes minimales pour l'élimination du trafic ; toutefois, il fait pour cela des efforts significatifs.

Lire page 6

"Le gouvernement a fait des progrès notables..."

La Mauritanie est une source et une destination pour le trafic des enfants destinés au travail forcé. Quelques familles rurales mauritaniennes d'ethnie pular, wolof et des tribus proches envoient leurs fils pour travailler, étudier et vivre avec un marabout (maître religieux).

Elles agissent ainsi avec la connaissance totale que leurs fils passeront une bonne partie de leur temps en mendiant. Les talibés, tels que ces enfants sont connus localement, mendient dans les rues, parfois pendant 12 heures ou plus par jour, pour gagner de l'argent pour leur enseignant. Les marabouts différents énormément, certains marabouts fournissent une instruction coranique étendue à leurs frais, tandis que d'autres ne font à peine que faire fonctionner des réseaux d'enfants mendiants. Il est rapporté que les filles subissent le trafic à partir des zones rurales ou du Mali voisin pour la servitude domestique forcée dans les maisons des riches citoyens. Des pratiques liées à l'esclavage, typiquement découlant de relations

ancestrales maître-esclave, continuent dans les parties isolées du pays où une économie de troc domine. Ces pratiques deviennent moins fréquentes.

Le Gouvernement de la Mauritanie ne se conforme pas totalement aux normes minimales pour l'élimination du trafic ; toutefois, il fait pour cela des efforts significatifs. Le gouvernement a fait des progrès appréciables en luttant contre le trafic surtout dans les domaines de la protection des victimes et la sensibilisation du public sur les nouvelles lois liées au trafic. Pour accentuer ses efforts visant à combattre le trafic, le gouvernement doit élever le niveau des services protecteurs fournis aux talibés tout en démontrant une application plus agressive des lois interdisant le travail forcé.

Les poursuites judiciaires

Le gouvernement a fait des progrès notables en accentuant ses efforts d'application de la loi contre le trafic durant la période couverte par le rapport. La "Loi Mauritanienne Contre le Trafic Humain" interdit les pratiques de trafic humain interne et externe à la fois pour l'exploitation sexuelle et le travail. Les lois nationales et la Constitution proscrivent l'es-

clavage. En juillet 2004, un Code du Travail mis à jour qui comprend un certain nombre de nouvelles dispositions contre le travail forcé fut promulgué en loi. Le gouvernement a animé deux ateliers pour les officiels gouvernementaux et les représentants de la société civile pour rendre public à la fois la loi contre le trafic et le nouveau Code du Travail. En fin 2004, le gouvernement a distribué dans les zones semi-urbaines et rurales 4.000 cassettes audio qui discutent ces pièces de loi. Aucun cas lié au trafic n'a été l'objet d'enquête ou de poursuites judiciaires durant l'année. Le Ministère de la Justice a lancé un site web sur lequel il commence à rendre tous les cas de la cour publiquement disponibles.

La protection

Le gouvernement a grandement accru ses efforts pour assurer les services de protection aux victimes durant l'année passée. En mi-2004, il a ouvert six centres à Nouakchott qui fournissent l'abri et la nourriture, et des soins médicaux limités à 645 personnes indigentes, dont la majorité était des talibés. En plus, au début de 2005, le gouvernement a commencé un programme à volets multiples destiné à ré-

duire le nombre des talibés mendiants. Bien qu'encore à ses débuts, le gouvernement a commencé à fournir aux talibés de soins médicaux de base et une ONG parrainée par le gouvernement a commencé à offrir aux marabouts des ressources et des moyens financiers pour être en mesure de se concentrer sur l'éducation de ceux dont ils sont en charge. Une fois totalement opérationnel, le programme ciblera 575 talibés. Le gouvernement a aussi démontré du progrès en développant des programmes économiques et sociaux pour intégrer des anciens esclaves au sein de la société. Le Commissariat chargé des Droits de l'Homme, de la Lutte contre la Pauvreté et de l'Insertion (CDHLCPI) a débuté trois projets abordant cette question, avec une attention spécifique aux régions où la majorité des Maures Noirs (anciens esclaves et descendants d'esclaves) se concentrent. Ces projets comprennent l'octroi de financements de micro-crédits et des activités génératrices de revenu à 160.000 personnes ; le développement des infrastructures et capacités agricoles pour les populations rurales ; et l'allègement de la pauvreté à travers des projets localement conçus et appliqués pour satisfaire les besoins

locaux. En 2004, IOM a aidé le gouvernement à rapatrier 139 sud asiatiques trouvés échoués dans le désert au Nord Est de la Mauritanie, certains sans leurs passeports. Il reste imprécis si ces individus étaient victimes de trafic.

La prévention

Le gouvernement a fait des efforts limités pour empêcher le trafic d'avoir lieu durant l'année passée. Le CDHLCPI a animé une table ronde sur les sujets de droits humains, y compris le nouveau Code de Travail, la loi contre le trafic, les droits des femmes et des enfants, et les droits des jeunes filles travaillant dans les ménages des grandes agglomérations urbaines. L'unique station radio du pays a diffusé la table ronde à travers tout le pays. En mi-2004, le gouvernement a établi un groupe de travail interministériel sur le trafic qui comprend des officiels de niveau de directeurs de CDHLCPI et des Ministères de la Justice, des Affaires Etrangères, de l'Intérieur, du Travail et des Communications. Ce groupe a tenu des réunions bi-hebdomadaires pour discuter des efforts et des progrès contre le trafic.